



Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Sage-femme

1. Intitulé du module La sage-femme et sa clientèle : grossesse et transformations liées à la grossesse 2019-2020

Code : BSc – S.SF.370.1003.F.17 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

Organisation

Crédits ECTS : 6 **Langue principale d'enseignement**
 Français Allemand Italien Anglais pour la littérature professionnelle
 Autre

3. Prérequis

Avoir validé le module avoir suivi le module Pas de prérequis Autre : Selon liste reçue lors de la confirmation de l'admission en formation

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme : compétences 1.1, 1.2, 1.3, 1.4
- 2. Rôle de communicatrice : compétences 2.1, 2.2, 2.3, 2.4
- 3. Rôle de collaboratrice : compétences 3.1, 3.2
- 4. Rôle de manager: compétences 4.1, 4.2
- 5. Rôle de promotrice de la santé (Health Advocacy) : compétences 5.1, 5.2, 5.3
- 6. Rôle d'apprenantes et de formatrices: compétences 6.1, 6.2, 6.4
- 7. Rôle de professionnelle : compétences 7.2, 7.3

But général : L'étudiant-e est en mesure de réaliser une consultation de grossesse à chaque étape de la grossesse présumée normale de façon complète et de manière autonome. Il/elle discerne l'écart de la norme, réfère et collabore avec des spécialistes.

Objectifs d'apprentissage :

- Expliquer le développement foetal selon les différentes phases de la grossesse
- Acquérir les fondements de la clinique et de la consultation obstétricale physiologique
- Accompagner la femme et leur famille dans les processus de changement biophysiques, psychoaffectifs et socioculturel de la périnatalité
- Guider les familles et développer, en partenariat, des actions de promotion et de prévention qui soutiennent les parents à vivre la grossesse comme une étape de vie saine.
- Evaluer l'impact des examens prénataux (dépistage et diagnostic prénatal) sur le suivi de grossesse, sur la mère, l'enfant et la famille
- Décider des actions à mettre en place dans le suivi de grossesse physiologique et lors d'écart de la norme

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Transformations biophysiologicals et physiques lors de grossesse
- Développement et bien-être fœtal
- Principes de la consultation de grossesse
- Dimension socio-psycho-affectives en périnatalité
- Rôle de la sage-femme dans le suivi de la grossesse

Modalités pédagogiques

- Cours ex cathedra
- Travaux personnels et de groupe
- Ateliers avec patientes simulées
- Ateliers pratiques

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique (formative) Théorique

o Modalités

- Cours obligatoires : en cas d'absence répétées ou d'absentéisme, un travail individuel peut être demandé

Modalités de validation

Formative :

1. Participation au poste de patient simulé : Consultation de grossesse (semaine 7)

Sommative :

1. Test de connaissances par écrit (semaine 7),
2. Examen oral (semaine 29)

Conditions de validation du module

Les critères de validation sont présentés aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

La validation du module est constituée de 2 parties distinctes. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins le nombre de points correspondant à la note E à chacune des évaluations sommatives. En cas d'échec, la validation échouée doit être refaite selon des modalités équivalentes.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents FX) selon le barème fédéral.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents F) selon le barème fédéral.

La note finale est attribuée par le cumul des points des deux parties en tenant compte des conditions précédentes (validation des 2 parties)

Remédiation possible

Pas de remédiation possible

Remédiation

Modalités : Travail complémentaire

Date : Semaine 37 de l'année académique en cours

NB : La qualification obtenue après remédiation est E ou D (module validé) ou F (échec)

Répétition

Modalités :

Répétition du module dans son intégralité

Selon l'article 16, al 3 du règlement de filière du Bachelor of Sciences HES-SO de sage-femme du 15.07.2014, la modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et la responsable du module, précisant les exigences et les conditions de réussite.

Délai : année académique suivante.

Conditions de validation du module :

Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition. La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec).

En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

10. Enseignants

Equipe enseignantes filière sage-femme
Intervenants spécialistes

Nom du responsable de module : Bonzon Magali et Lachance A.

Descriptif validé le : 13.09.2018

Par : N. Oberhauser